LE BLAINVILLOIS

Avril 2015
Nouvelle édition n°70

Blainville, j'y vis bien

INSALUBRITÉ ET CITOYENNETÉ

Les travaux de mise en valeur des sites du bord de Meurthe et de l'Entre Deux Eaux permettent de révéler la majesté de ces espaces naturels de notre commune mais également les méfaits non raisonnés de certains de nos concitoyens.

Les déchets de toutes natures retrouvés, tant lors de nos travaux qu'à de multiples endroits de la commune, laissent à penser que pour certains la nature doit être considérée comme une poubelle à ciel ouvert.

Nous pensons que ces comportements sont néfastes au bien vivre ensemble.

Aussi, la mairie intervient à chaque fois que cela est possible pour endiguer ces malfaisances.

A cet effet, nos multiples dépôts de plaintes actent notre volonté à voir sanctionner les auteurs de ces comportements répréhensibles.

Soyons conscients que seul un engagement citoyen de chacun permettra d'interdire qu'une minorité pervertisse le bien commun que constitue notre environnement.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

À NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 13 avril** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Réunion publique d'information

Mardi 14 avril à 20h00 - salle communale du Haut des Places (ancienne chapelle) sur les nouveaux services de transport de proximité du TEDIBUS.
Réunion animée par Armelle Lajaunie du Syndicat mixte du Pays Lunévillois.

CCVM

Objets hétérogènes

Ramassages les **1er et 2 avril.**
Rappel : les objets hétérogènes seront sortis le **31 mars au soir.**

Prochain conseil communautaire

Le **jeudi 9 avril** à Damelevières.

Opération 1er départ

Depuis plusieurs années, le CCAS de la ville de Blainville-sur-l'Eau s'engage dans l'opération 1er départ en centre de vacances.

Cette opération, pilotée par Jeunesse en Plein Air, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les communes volontaires, permet d'aider financièrement des familles désireuses de faire partir pour la 1ère fois leur enfant en séjour collectif de vacances. Des aides peuvent être octroyées pour le deuxième et troisième départ : elles sont toutefois soumises à conditions de ressources, situation de famille, ...
Les enfants concernés doivent avoir entre 4 et 17 ans et résider à Blainville-sur-l'Eau.

Si vous désirez être informés sur les différents séjours possibles, les modalités d'inscription, des permanences sont organisées :

- **lundi 13 avril de 16h00 à 18h30,**
- **mercredi 22 avril de 9h00 à 12h00,**

salle des Mariages – Mairie de Blainville-sur-l'Eau.

Se munir des aides aux temps libres de la CAF, aides comités d'entreprises...

RAPPEL CITOYEN

Respect de la limitation de vitesse

La vitesse excessive est l'une des principales causes d'accidents corporels ou mortels en agglomération.
Ne pas respecter les limitations de vitesse indiquées peut donc avoir des conséquences dramatiques. La sécurité, c'est aussi l'affaire de tous. Merci de respecter les limitations de vitesse.

Gardons nos chiens en laisse

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse lors de promenades sur la voie publique.

CÉLÉBRATION

Dimanche 26 avril

70ème Journée du Souvenir de la Déportation
Journée des Médaillés Militaires

9h45	Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Vigneulles
10h00	Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Barbonville
10h30	Service religieux en l'église de Blainville-sur-l'Eau
11h20	Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau
11h45	Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie
12h00	Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières
12h15	Vin d'honneur Espace Nelson MANDELA - Mairie de Damelevières.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Alors que se préparent les budgets de la commune et de ses services, les élus de la majorité municipale, continuent à écrire et à dire que la situation financière de la commune est difficile suite aux dépenses et investissements inconsidérés de l'équipe précédente.
Sur ce sujet, considérez-vous
- que la réalisation des **espaces ludiques** installés sur les différents quartiers et quotidiennement utilisés par la jeunesse et les familles
- que la **réfection des toitures** des écoles Jules Ferry et de l'école élémentaire du HDP avec l'installation de panneaux photovoltaïques générant, si la maintenance en est bien assurée, près de 2 000 € de recettes par mois
- que les **travaux pour sécuriser** l'accès aux différents établissements scolaires
- que les **réfections de voiries et l'accessibilité de plusieurs services communaux** aux personnes à mobilité réduite
- que la **création de la restauration** et l'accueil périscolaire au Haut des Places,
- que la **nouvelle salle du Rampeux** en cours de construction ainsi que les **travaux de rénovation et mise aux normes des accueils périscolaires et crèche**

aient été et soient des dépenses inutiles et inconsidérées ?
IL suffit d'écouter les utilisateurs pour s'accorder à dire qu'ils en sont satisfaits.

Alors plutôt que continuer à se cacher derrière la gestion et les réalisations de l'équipe précédente pour justifier les difficultés actuelles, Monsieur le Maire et son équipe devraient
- s'interroger sur **les baisses des dotations de l'état** dont le montant n'est, à ce jour, toujours pas connu alors que les budgets doivent être votés le 30 mars,
- s'activer à augmenter les possibilités de recettes par **la vente de terrains constructibles** car **l'augmentation du nombre de logements** générerait une augmentation des recettes qui compenserait ainsi les baisses de dotations de l'état, (hélas, déjà 200 000 € perdus par leur refus de construire sur celui de la carrière au Haut des Places)
- **renégocier le taux** de l'emprunt de 870 000 € réalisé en 2008 pour assurer le financement des investissements réalisés en 2007 (salle Léo Lagrange) permettrait certainement de minorer le montant des intérêts et de revoir l'échéancier du remboursement du capital.

Toutes ces actions amélioreraient la situation financière de notre commune.

Bonne lecture et toujours disponibles pour en débattre avec vous.

Le 20/03/15 - Les conseillers de **«Pour Blainville, toujours en action»** Facebook : Blainville toujours en action
Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

MARS 2014 – MARS 2015 : UN AN DE GESTION DE L'HÉRITAGE....

Si la vie municipale était un jeu, nous pourrions dire :

Vous avancez d'une case et vous héritez du « précédent mandat de 6 ans ».

Vous prenez une carte « Besogne » : *vous vous acquittez des dettes tout en assumant les programmes engagés avant vous...*

Mais nous ne sommes pas en charge d'un jeu mais de la gestion bien réelle d'une municipalité de 4000 habitants.

Alors, comment subir tout en innovant ?

Dans un premier temps, **éviter de perdre du temps,** en ignorant ceux qui prétendent donner des leçons de gestion alors qu'ils ont entamé de gros projets en fin de mandat en engageant les Blainvillois inconsidérément pour plusieurs générations.

Ensuite, permettre aux services à la population de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Mais surtout, consacrer l'essentiel de notre énergie à « récupérer » la situation :

• DÉCOUVRIR et prendre en compte les chantiers ou les commandes mises en place et que nous ignorions et même, pour certains, établis en dehors du respect élémentaire des marchés publics (montants autorisés non respectés, avenants dépassés...).
Comprendre les engagements passés par l'équipe précédente, faire le point sur ce que nous devons engager ou pouvons encore adapter ou arrêter. (Comme le projet d'équipement d'une salle à nos frais (environ 120 000 €) pour laquelle nous aurions dû ensuite payer un loyer auprès d'un bailleur public...).

• RÉORGANISER les services municipaux afin de diminuer nos charges de fonctionnement, ce que nous avons fait :

→ **En ajustant l'encadrement** par la diminution du nombre de cadres.

→ **En mettant** en place un nouvel organigramme et un autre fonctionnement afin de rendre de l'autonomie aux services.

→ **En optimisant les ressources** : après une augmentation d'une cinquantaine d'employés sur les 6 ans passés, nous devons mutualiser certaines activités, ajuster les services...

→ **En mettant en place le dialogue social** avec les agents afin d'établir une meilleure concertation avec les agents et donc améliorer les services au public.

• GÉRER mais aussi maîtriser les finances locales :

→ **Assumer toutes les charges obligatoires** comme les traitements des agents, les impôts dus par la commune, les dettes...

→ **Rechercher toutes les mesures permettant de faire des économies.** C'est pourquoi nous sommes en contrat avec une entreprise privée qui nous aide à rechercher nos sources possibles d'économies, à réajuster les impôts que nous devons pour les bâtiments et installations publiques, à renégocier nos emprunts... **Il faut savoir que nous faisons l'objet d'un contrôle particulier des finances publiques et devons, depuis notre arrivée, rendre compte régulièrement en sous-préfecture des dépenses et des économies réalisées.**

• PASSER enfin en « mode projet » :

→ **Construire la nouvelle salle du Rampeux** qui a toujours fait partie de nos projets. (Contrairement à ce que certains écrivent et qui n'ont pas le monopole des idées).

→ **Inscrire les bords de Meurthe et l'Entre Deux Eaux dans un projet d'aménagement et de développement durable**, avec nos services techniques et en facilitant la mise en place d'une association destinée à réhabiliter et valoriser le site auquel nous voulons redonner vie.

→ **Développer harmonieusement notre cité** : en matière de population et de d'habitation, il nous faut nous adapter au Schéma de Cohérence Territorial qui nous est imposé. Beaucoup de fausses affirmations ont été faites par l'équipe sortante à ce sujet. Nous ne pourrons pas augmenter de 1000 ou 2000 habitants notre population...Les règles sont plutôt bien faites et permettront à notre cité de préserver son identité et son cadre de vie.

→ **« Sanctuariser » règlementairement la carrière du Haut des Places** en la classant en zone de loisirs et d'aménagement paysager plutôt en lieu et place du projet incohérent qui était prévu. C'est avec soulagement que nous avons été accueillis par le lotisseur qui va aménager la parcelle située face au collège. Ce projet, beaucoup plus facile techniquement, permettra d'abaisser les coûts de construction. Ce qui facilitera l'acquisition des particuliers intéressés par ce cadre de vie exceptionnel au pied de la forêt.

→ **Trouver le moyen d'autofinancer rapidement notre éclairage public, puisque nous ne pouvons plus emprunter.** Nous étudions une expérience qui a déjà porté ses fruits dans d'autres cités. A savoir, le délestage temporaire de certaines rues de 0 h à 4 h par exemple, hors axes principaux. Nous pourrions ainsi réinvestir les économies réalisées dans la mise en place de nouveaux candélabres moins énergivores tout en offrant une meilleure qualité d'illumination.

• TRAVAILLER au développement économique :

→ **Poursuivre les installations d'entreprises et artisans** dans la Zone du Douaire Saint Aignan.

→ **Accompagner et soutenir** ceux qui sont installés sur notre territoire afin de les aider à traverser les difficultés économiques… (opération bons d'achats à nos anciens).

• ANIMER notre cité :

→ **Dans ce domaine également faire plus avec moins…** le défi a été relevé en proposant aux Blainvillois une fête de la musique avec des animations qui représentaient moins de 25% des montants engagés les années précédentes. Nous avons, de plus, animé des quartiers ignorés jusque là … Nous allons également, dans un souci de sécurité et afin de redonner vie à notre bord de Meurthe, installer la foire de printemps où se déroulait autrefois la « fête patronale ». Nous maintenons notre soutien au précieux Comité des Fêtes. Nous parvenons à maintenir l'activité de notre école de musique en ajustant les tarifs afin d'éviter que seuls les contribuables Blainvillois supportent cette structure. Nous innovons en mettant en place, pour un moindre coût, de nouvelles activités en direction des familles.

• ÉCOUTER nos concitoyens :

Nous avons mis en place une permanence d'élus qui se rendent disponibles pour rencontrer la population et nous avons déjà organisé deux réunions de quartier thématiques.

• MUTUALISER :

Après six années de léthargie, notre Communauté de Communes reprend vie… C'est redynamisés que nous participons, enfin, à la mutualisation tant attendue par tous et à de nouveaux projets de territoire, autres que la nouvelle déchetterie qui va bientôt voir le jour. Nous devons être ambitieux sur nos mutualisations aujourd'hui si nous voulons réduire les coûts et obtenir des subventions demain.

Comme vous pouvez le constater l'équipe majoritaire d'élus, en qui vous avez placé votre confiance voilà maintenant une année, fait preuve, elle, de responsabilité dans la gestion des affaires municipales. Malgré sa privation de moyens, vérifiable en mairie par tout citoyen qui le souhaite, elle met tout en œuvre au profit des Blainvillois en s'impliquant concrètement et quotidiennement dans les dossiers et fait preuve d'innovation. Nous savons également que nous pouvons compter sur vous en matière de propositions et d'appui dans le cadre de nos actions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du lundi 16 mars 2015

1. Débat sur le PADD modifié

Monsieur le Maire donne la parole à Madame RAMOLU afin de mettre au débat les modifications intervenues sur le PADD.

2. Comptes administratifs 2014

Le Maire donne la parole à Monsieur Olivier MARTET qui rend compte des opérations budgétaires de l'année 2014.
A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes sont établis.
Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des votants (6 abstentions).

3. Comptes de gestion 2014

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.
Le compte de gestion est soumis au vote du Conseil Municipal qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).
Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

4. Affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5. Débat d'Orientation Budgétaire 2015

Ce débat porte sur les orientations constatées et à venir du budget communal et de ses annexes.
Analyse financière de 2008 à 2014 ;
Etat de l'endettement annuel ;
Simulation taux 2015.
Monsieur le Maire clôt le débat en indiquant que l'équipe municipale souhaite actualiser le taux des impôts locaux à l'inflation en 2015.

6. Approbation et adhésion au syndicat mixte fermé pour l'instruction des AOS

Il est proposé au Conseil Municipal :
- d'approuver la création d'un syndicat mixte fermé pour l'instruction des AOS entre la CCL, la CCVC, la CCSV et la CCVM,
- d'approuver les statuts de ce syndicat mixte fermé,
- d'accepter l'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Meurthe à ce syndicat mixte fermé.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

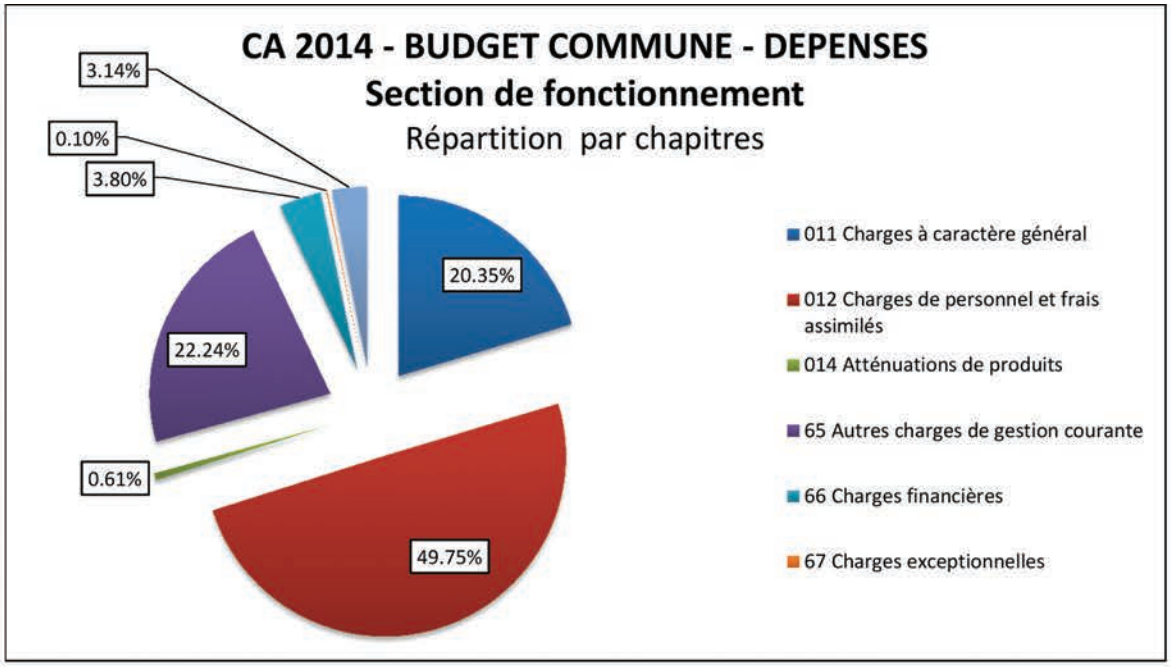

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	%
011	Charges à caractère général	877 900.00	767 681.90	20.35%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 939 345.00	1 876 270.19	49.75%
014	Atténuations de produits	23 100.00	22 930.00	0.61%
65	Autres charges de gestion courante	847 133.00	838 883.95	22.24%
66	Charges financières	151 600.00	143 361.80	3.80%
67	Charges exceptionnelles	4 000.00	3 858.20	0.10%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 510.00	118 506.47	3.14%
	TOTAL =	**3 961 588.00**	**3 771 492.51**	**100.00%**

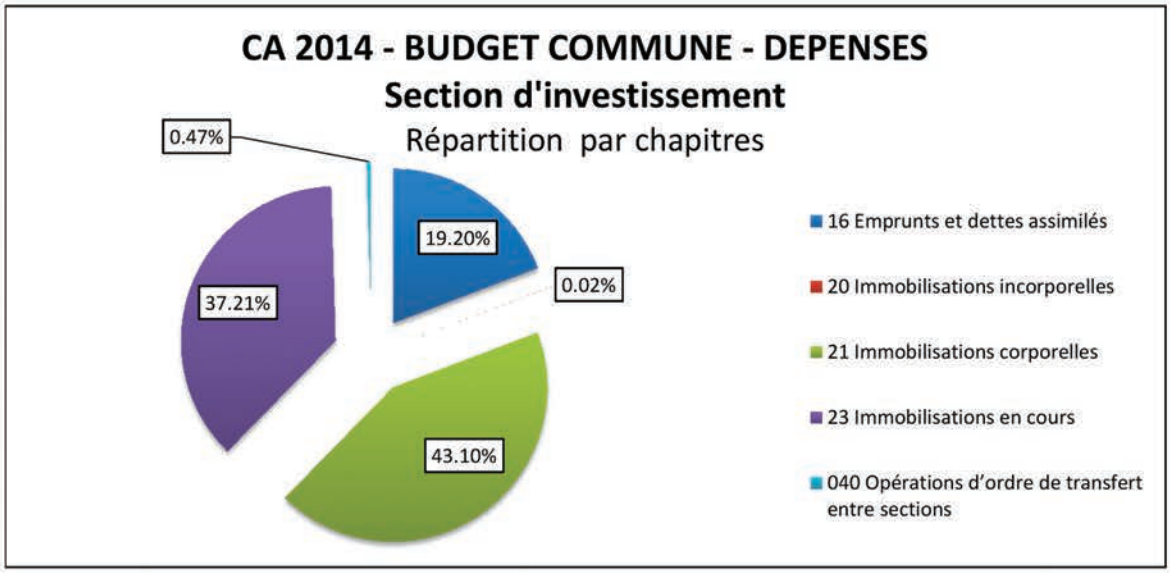

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	%
16	Emprunts et dettes assimilés	267 850.00	258 269.96	19.20%
20	Immobilisations incorporelles	4 511.00	239.70	0.02%
21	Immobilisations corporelles	627 571.00	579 600.44	43.10%
23	Immobilisations en cours	2 921 500.00	500 417.44	37.21%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 011.00	6 278.65	0.47%
	TOTAL =	**3 838 443.00**	**1 344 806.19**	**100.00%**

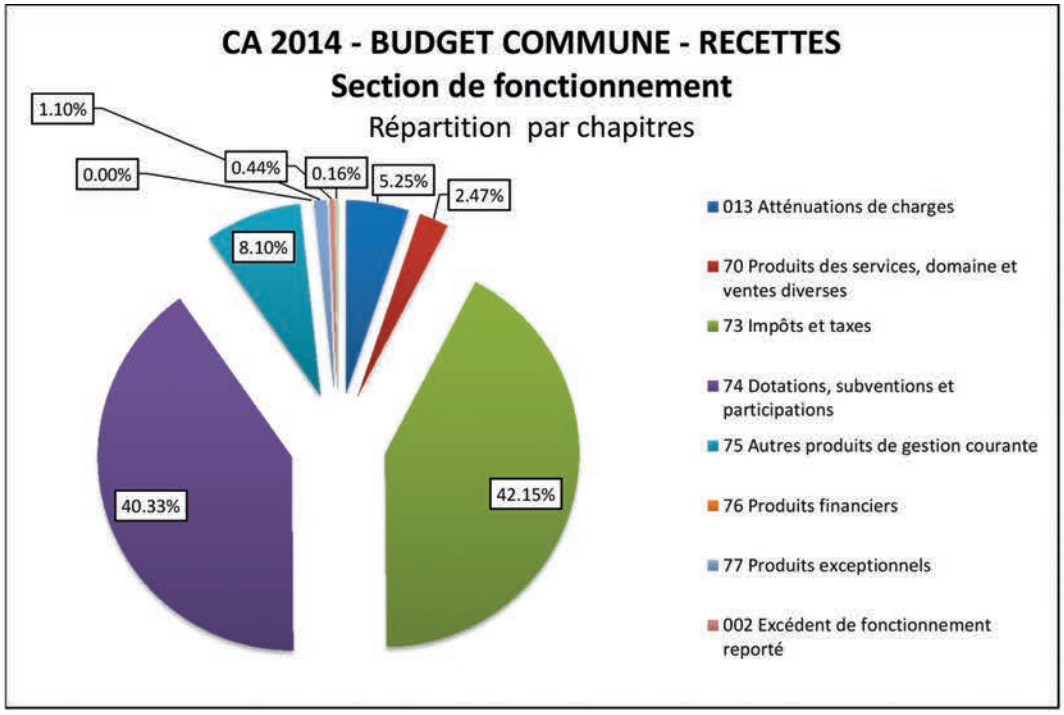

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	%
013	Atténuations de charges	181 000.00	201 480.29	5.25%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	120 400.00	94 772.25	2.47%
73	Impôts et taxes	1 615 804.00	1 616 159.82	42.15%
74	Dotations, subventions et participations	1 573 319.00	1 546 554.09	40.33%
75	Autres produits de gestion courante	326 000.00	310 440.29	8.10%
76	Produits financiers	6.00	5.00	0.00%
77	Produits exceptionnels	423 200.00	42 146.19	1.10%
002	Excédent de fonctionnement reporté	16 874.00	16 874.40	0.44%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 011.00	6 278.65	0.16%
	TOTAL =	**4 273 614.00**	**3 834 710.98**	**100.00%**

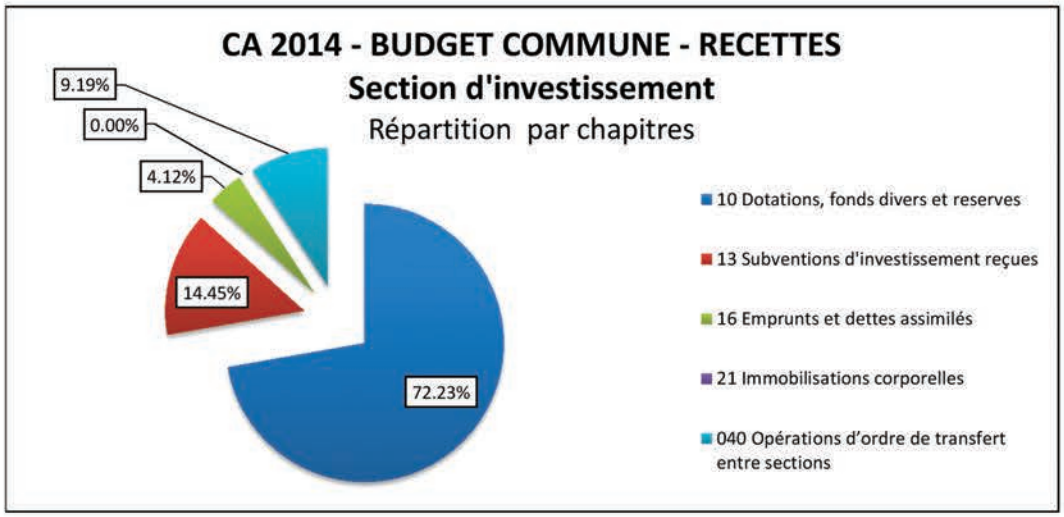

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	%
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 586 620.00	931 076.97	72.23%
13	Subventions d'investissement reçues	1 288 936.00	186 277.56	14.45%
16	Emprunts et dettes assimilés	306 590.00	53 077.21	4.12%
21	Immobilisations corporelles	0.00	35.53	0.00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 510.00	118 506.47	9.19%
	TOTAL =	**3 300 656.00**	**1 288 973.74**	**100.00%**

Les efforts financiers des Blainvillois, associés à la reprise de la gestion communale, nous permettent d'affirmer que **nous avons pu arrêter la chute vertigineuse** dans laquelle les finances publiques étaient plongées.

Certains éléments nous ont pénalisés sur l'année 2014 :

Malgré la réforme des grilles indiciaires des employés (1er février 2014) et le coût de la réforme des rythmes scolaires sur une année complète, l'augmentation des charges de fonctionnement a pu être contenue avec une augmentation de seulement 1.6 % pour se porter à 3 652 986 € en 2014. Un effort sur la masse salariale a été réalisé avec des départs non compensés (retraites, directeur de la communication, ancien DGS…).

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 3.4% pour atteindre 3 811 558 € alors que la DGF a baissé de 30 000 € en 2014. Ceci est dû aux recettes importantes liées aux emplois aidés qui interviennent dans le cadre des rythmes scolaires, et aux remboursements sur la rémunération du personnel (indemnités journalières CPAM et assurance statutaire).

Notre épargne brute est en augmentation de 72,5%. Elle atteint 158 572 € en 2014. L'épargne nette (épargne brut – capital de la dette n+1) **est cependant toujours négative.** Il est clair que pour la collectivité, plus aucun investissement supplémentaire n'est possible pour le moment. Nous continuons de **subir les investissements inconsidérés lancés sur le mandat précédent.**

L'exercice budgétaire 2015 sera encore cette année particulièrement compliqué.

Difficultés budgétaires

• L'année 2015 constituera le pic en ce qui concerne l'endettement ; à partir de 2016, les charges de ce poste iront normalement en décroissant car deux emprunts vont se terminer.

• La réforme des grilles indiciaires nous impose une charge supplémentaire de 30 000 €.

• La baisse de la DGF nous privera, en recette, de 30 000 €.

Difficultés de trésorerie

Pour assurer le fonctionnement courant de la collectivité, la masse salariale, une fois abondée par la Dotation Globale de Fonctionnement et les taxes locales, nécessite une ressource mensuelle de 30 000 €. Ceci est problématique dans la gestion de la trésorerie jusqu'au versement de certaines dotations d'Etat (DSR, fond de péréquation) qui interviennent généralement au mois de juin.

2015 est l'année de renégociation du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF et aucune dotation ne sera versée au titre de 2015 cette année. De plus, les travaux lancés cette année (salle polyvalente), viendront complexifier la gestion de la trésorerie avec un décalage entre le moment où l'on touche les subventions et le moment où il faut payer les entreprises.

La ligne de trésorerie de 300 000 €, sur laquelle il nous reste 100 000 € à tirer, devra être reconduite cette année.

Eléments positifs

• **Retour de l'audit fiscal :** de 20 000 € à 30 000 € de recette cette année ? Une société privée reprend toute les pistes d'atténuation de nos charges et recherche les recettes disponibles. Une négociation est en cours concernant les impôts dus par la commune. Les emprunts sont également en cours de renégociation afin d'obtenir un résultat durable sur nos dépenses de fonctionnement.

• La vente du terrain du Haut des Places va se concrétiser cette année pour la première tranche.

• La consultation du Centre de Gestion concernant l'assurance statutaire de collectivité : 40 000 € de charges en moins.

La situation financière est en amélioration mais reste à surveiller dans les années à venir jusqu'à ce que notre épargne nette soit positive pour récupérer une capacité d'autofinancement de nos investissements.

Perspectives 2015

Les projets nécessaires à réaliser ne manquent pas et le recours à l'emprunt nous étant interdit il nous faut donc adapter notre « train de vie » et nos usages à la situation actuelle. Nous ne souhaitons pas demander cette année d'effort supplémentaire aux Blainvillois comme nous y avons été contraints l'an passé.

Certaines dépenses financières ne pourront être évitées en 2015. Des salles de classes doivent être refaites (planchers, électricité, peinture…). Il nous faudra lancer la première tranche de travaux **d'extension du cimetière** sans financement supplémentaire…

Des aménagements sont menés à peu de frais, comme la reprise des espaces paysagers et naturels avec le travail du service des espaces verts et l'association d'aménagement de l' « Entre deux Eaux ».

Pour ce qui est de **la nécessité absolue de faire évoluer notre éclairage public**, nous allons travailler en autofinancement. En effet, comme d'autres communes pilotes, nous allons délester en partie la nuit notre éclairage public et les économies ainsi réalisées pourront être intégralement investies dans le changement des luminaires. Nous ferons à ce sujet des réunions publiques afin de présenter le projet.

Nous voulons également réviser nos baux commerciaux. En effet, nous venons de constater que le m^2 pour les entreprises que nous hébergeons va de 1,72 € jusqu'à 4,52 €…

Comme vous pouvez le constater, malgré la crise de gestion et la crise financière que nous traversons, nous poursuivons les améliorations nécessaires à notre cité. Les négociations avec notre intercommunalité et celles riveraines sont en cours afin de permettre de mutualiser tout ce qui peut être source d'économies pour nos collectivités… C'est là que se trouve le principal enjeu.

AGENDA

Manifestations

Vendredi 3 avril - CONCERT VOCAL
20h30 - MFC.
Avec le choeur mixte des adultes, celui des enfants et l'atelier de musiques actuelles de l'EMEA. Entrée gratuite.

Samedi 4 avril - THÉÂTRE
20h30 - MFC.
Par la compagnie Les gens d'Hudi.
"Le paradis c'est bien ici ?".
Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.
Entrée libre.

Dimanche 5 avril - CHASSE AUX ŒUFS
9h30 - Entrée parcours de santé Haut des Places.
Organisée par la commission animation.

Jeudi 9 avril - THÉ DANSANT
14h30 MFC.
Organisé par Amitié-Partage.
Contact : 03 83 75 91 62. Entrée 7 €.

Dimanche 12 avril - LOTO
13h00 Salle des Fêtes de Damelevières. Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières. Infos/réserv. 03 83 75 99 66.

Dim 19 avril - APRÈS-MIDI DANSANT
14h30 - MFC.
Organisé par l'AMFC. Entrée 7 €.

Jeudi 23 avril - THÉ DANSANT
14h30 - MFC.
Organisé par Amitié-Partage.
Contact : 03 83 75 91 62. Entrée 7 €.

Dimanche 26 avril - REPAS DANSANT
12h30 - MFC.
Organisé par la FNACA. Participation de 30 € (15 € de 10 à 14 ans), réservations avant le 20 avril au 03 83 75 05 68.

Jeudi 30 avril - THÉ DANSANT
14h30 - MFC.
Organisé par Amitié-Partage.
Contact : 03 83 75 91 62. Entrée 7 €.

Dimanche 3 mai - FOIRE COMMERCIALE ET VIDE GRENIER
Site de la filature.
Contact : Comité des Fêtes Blainville-sur-l'Eau au 06 95 88 08 67.

Vendredi 8 mai - REPAS PATRIOTIQUE
12h30 - MFC.
Organisé par l'AMC. 30 € (boisson comprise).
Contact : 03 83 75 73 36 - 03 83 75 80 13.

Samedi 9 mai - SOIRÉE LOTO
18h00 - MFC.
Organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.
Contact : 06 95 88 08 67.

Dimanche 10 mai - BROCANTE DES COUTURIÈRES
de 10h00 à 18h00 MFC.
Organisée par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.
Renseignements et inscriptions : 06 95 88 08 67.

Culture - Loisirs

1er > 25 avril - EXPOSITION
« Karukéra, voyage en aquarelles ».
Exposition prêtée par Sylvie Cimon.
Médiathèque l'Eau Vive.
Entrée libre.

1er > 30 avril - CONCOURS DE PRINTEMPS
« Crée ta poule préférée ».
Ouvert à tous.
Organisé par la Médiathèque l'Eau Vive.
Règlement du concours téléchargeable sur blainvillesurleau.fr ou disponible à la Médiathèque.

Samedi 11 avril - CONFÉRENCE
14h30 - salle JB Clément.
«Par quoi, on remplace le nucléaire» par Monsieur FOINANT.
Organisée par l'association des «Amis de Georges, lire et découvrir».
Entrée gratuite.

Jeudi 16 avril - ATELIER ART FLORAL
20h00 - salle du Rampeux.
Inscriptions auprès de Madame Sarah CONCHÉRI au 07 86 85 65 09 **jusqu'au 14 avril** maximum.

Mercredi 22 avril
REPAS DU TEMPS LIBRE
12h00 - MFC.
Inscriptions au CCAS les mardis et jeudis (dernier délai le jeudi précédant le repas).

L'HEURE DU CONTE pour les 5/10 ans.
De 14h30 à 16h30 - Médiathèque.
Animée par les Amis de Georges.
Inscriptions à la Médiathèque.

Vendredi 24 avril - CINÉMA
18h00.
Film proposé : Les Souvenirs.
Départ de Blainville-sur-l'Eau à 17h15, (transport assuré si besoin).
Inscriptions au CCAS aux heures d'ouverture.

Dim 26 avril - APRÈS-MIDI KARTING
Site de la Filature.
de 13h30 à 15h00 8/11 ans
de 15h00 à 16h30 12/15 ans
de 16h30 à 18h00 16 ans et +
Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau.
Animation gratuite. Récompenses.
Inscriptions : Comité des Fêtes 06 95 88 08 67.

Mer 13 mai - ATELIERS RACONTE-TAPIS
de 14h30 à 15h15 pour les 4/6 ans.
Inscriptions à la Médiathèque.

Divers

Vendredi 3 avril - DON DU SANG
16h00/19h30 - salle des Fêtes Damelevières.

Sport

Samedi 4 avril - RANDONNÉE
13h30. Circuit du Fouxon (8km - 2h00). Organisée par le Club Vosgien.

Dim 12 avril - CONCOURS DE PÉTANQUE
14h00 - Terrain face au stade de Blainville.
Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

Samedi 25 avril - RANDONNÉE
13h30. Circuit : Sentier des mirabelliers (11km - 2h45). Organisée par le Club Vosgien.

Dim 26 avril - CONCOURS DE PÉTANQUE
14h00 - Terrain face au stade de Blainville.
Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

Samedi 2 mai - RANDONNÉE
13h30. Circuit : Retour au berceau du président (11km - 2h45). Organisée par le Club Vosgien.

ÉCOLE DE JUDO de Blainville - Damelevières
Un grand bravo à Océane CRETEAU qui a terminé 1ère aux 1/2 finales nationales cadet à Saverne et qui est sélectionnée pour les Championnats de France qui se dérouleront les 11 et 12 avril à CEYRAT (Auvergne).

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE • Directeur de la Publication : Ghislain DEMONET • Rédaction - Conception : Catherine SCHNEIDER, Paul BINDA, Sarah CONCHÉRI, Thierry ÉVA, Nadine GALLOIS, Evelyne SASSETTI, Magali THOMASSIN.
Tél : 03 83 75 70 05 - Fax 03 83 75 94 33 - Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr - Site Internet : www.blainvillesurleau.fr • Impression : Lorraine Graphic Imprimerie - Blainville-sur-l'Eau - Dépôt légal n°186 • Tirage 2100 ex. - Imprimé sur papier recyclé